COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 06 Décembre 2016

Présents: MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, PICOT

COURRIERS

Rapports délégués officiels : Remli, Cottier matches des 3 et 4 décembre

La Sure : courrier lu, en attente de renseignements complémentaires

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 320 est sur le site pour toutes les catégories.

Seyssinet : rectifications effectuées.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 319 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre numéro d'affiliation ainsi que le nom et numéro de licence de chacun. <u>Une liste par ordre alphabétique</u> nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste: Fc2a, Rachais, , St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Ruy Montceau, Beaurepaire, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Batie Divisin, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizonnes, Le Mottier, Turquoise, Bourg d'oisans, Froges, Fontaine, Brezins, Faramans.

Listes transmises semaine 48 : Turcs de Grenoble, Le Bouchage, GF 38, Nivolas

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans, Faramans

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.